

Le numéro normalisé international du livre — (I.S.B.N.) — et son usage dans les Bibliothèques

par A.-L. van VESEMAEL

*Rapport présenté à la Section des bibliothèques nationales et universitaires
de la F.I.A.B. à Copenhague, août 1969.*

De nombreux pays ont accepté ou accepteront dans un proche avenir le numéro normalisé international du livre (*International Standard Book Number*). Quoique cet I.S.B.N. (nous nous servons de ce sigle qui a obtenu droit de cité) ait été conçu à l'origine pour le commerce des livres, il pourrait être utilisé avec fruit dans l'administration des bibliothèques. Quelques bibliothécaires, cependant, sont d'avis que l'ISBN ne s'accorde pas toujours avec les procédés administratifs usuels des bibliothèques.

Il va sans dire que l'ISBN d'ici quelques années, jouera un rôle important dans plusieurs départements (département des acquisitions, département des échanges). Dans ces départements, son utilisation est relativement simple. Dans d'autres départements par contre, l'application de ce numéro ne sera pas si simple : le prêt entre bibliothèques, le dépistage de livres dans les catalogues de bibliothèques mécanisées pourront profiter peut-être de ce nouvel outil, mais son utilisation entraînera un grand nombre de problèmes.

Ci-dessous nous avons décrit très brièvement quelques-uns de ces problèmes sans entrer dans les détails. Nous ne prétendons pas être complet : un inventaire plus exhaustif ne pourrait être fait qu'après une étude beaucoup plus approfondie de ce problème.

1 - Champ d'application

Tous les livres n'auront pas un ISBN au verso de la page de titre, même pas les livres nouvellement acquis. Ceci ne vaut pas seulement pour des livres venant de pays où l'ISBN n'est pas encore appliqué, mais encore pour des brochures, des pamphlets, etc. qui ont été imprimés sans ISBN. Dans certains cas il est peut-être possible de le chercher, dans une bibliographie par exemple, mais ceci prendra probablement trop de temps. Quoique l'ISBN, sous sa forme actuelle, réponde aux exigences du commerce des livres, il nous semble évident que des recherches auraient dû être faites pour savoir s'il était possible de composer un ISBN à base de données offertes par le livre lui-même.

Un tel numéro aurait pu résoudre le problème du champ d'application : les bibliothécaires pourraient donner un tel numéro à chaque livre, ancien ou nouveau, de leurs collections qui n'a pas encore d'ISBN imprimé au verso de la page de titre. A condition que les règles destinées à composer un tel numéro (règles qui seraient sans doute assez compliquées) soient suivies rigoureusement, le même livre recevrait dans le monde entier le même numéro par les soins de bibliothécaires. Pour composer ce numéro, le bibliothécaire pourrait combiner certaines données offertes par le livre

lui-même, par exemple, les premières lettres du nom et du prénom de l'auteur, du titre, de l'adresse bibliographique, du nombre de pages, du format, etc.

Dans certains systèmes d'ordinateurs, on se sert déjà de numéros ainsi composés, par exemple, dans le domaine de la registration médicale. S'il s'était avéré possible de créer un tel numéro, un nombre important des problèmes que présente l'usage de l'ISBN dans les bibliothèques aurait été résolu.

2 - **Concordances**

Quel genre de concordances nous faudra-t-il pour trouver rapidement l'ISBN d'un livre dont l'auteur et le titre sont connus, et quelles concordances quand l'ISBN seul est connu? Est-ce que les bibliographies nationales pourront se charger de cette tâche?

Existe-t-il d'autres solutions à ce problème? des réseaux d'informations (téléx-ordinateur)? Des services d'information par téléphone organisés par les agences nationales de l'ISBN?

3 - **Livres ou œuvres?**

Le bibliothécaire et le lecteur s'intéressent en général plutôt à une certaine œuvre qu'à un certain livre. Une édition en livre de poche qui est immédiatement à leur disposition leur rend plus de services qu'une édition reliée du même texte que la bibliothèque peut leur prêter seulement quelques jours plus tard. Dans le catalogue-auteurs, tel que nous l'avons à l'heure actuelle dans nos bibliothèques, ce problème ne se pose pas. Si, par contre, on demande un livre en indiquant uniquement son ISBN, il peut se présenter des difficultés, par le fait que le numéro de l'édition en livre de poche diffère totalement du numéro de l'édition reliée. Un système de références peut évidemment résoudre ce problème. C'est pour cela qu'il nous semble hautement recommandable d'imprimer au verso de la page de titre tous les ISBN se référant au même texte avec des indications comme : ISBN livre de poche, ISBN édition bibliophile...

Le système MARC II a déjà prévu une notation (numéro 011) pour indiquer de tels ISBN de relation. La commission chargée d'instaurer l'ISBN aux Pays-Bas a recommandé avec insistance d'imprimer au verso de la page de titre tous les ISBN relatifs au même texte.

4 - **Livres avec plusieurs ISBN**

Il arrive qu'un livre ait plusieurs ISBN (par exemple les livres publiés par deux éditeurs). Dans ce cas les bibliothèques devraient utiliser un seul ISBN désignant ce livre. On pourrait suggérer comme solution de faire précéder ce numéro par l'indication ISBN, sans assigner ce sigle à l'autre numéro.

5 - **Un seul ISBN pour plusieurs tirages d'un livre**

Les tirages successifs d'un livre porteront généralement le même ISBN, tandis que dans les bibliothèques les tirages successifs sont catalogués séparément, si la date de publication a changé.

6 - **Livres et autres matériaux de bibliothèques**

Pour autant que nous sachions, on n'a pas envisagé d'assigner des ISBN à des matériaux tels que microcopies, photocopies, xérocopies, qui remplacent le livre imprimé. Ceci ne vaut, bien entendu, que pour ces matériaux *publiés* comme tels.

Comme ces matériaux sont traités dans nos bibliothèques comme des livres, il est évident qu'eux aussi doivent avoir un ISBN. La question de savoir s'il faut assigner des ISBN à d'autres matériaux que nous trouvons dans nos bibliothèques, comme du matériel audio-visuel, des films, des disques et des diapositives, devrait encore être étudiée.

Quoique nous ayons suggéré des solutions à quelques problèmes décrits ci-dessus, il est évident que l'application complète de l'ISBN dans nos bibliothèques devrait être étudiée beaucoup plus à fond que nous n'avons pu le faire ici.

Nous nous demandons si la section des bibliothèques universitaires et nationales ne devrait pas suggérer au comité exécutif de la F.I.A.B. de former une commission à cet effet. Cette commission devrait essayer de trouver des solutions aux problèmes concernant l'usage de l'ISBN dans les bibliothèques. Les suggestions de cette commission pourraient être transmises aux bureaux nationaux chargés de la promotion de l'ISBN. Ainsi la F.I.A.B. contribuerait à l'adaptation d'un instrument international utile aux bibliothèques et par là, elle en élargirait considérablement les possibilités d'emploi.

A. L. van W.

Les objections soulevées par notre collègue van Wesemael ne sont pas vaines ; il y a été répondu en partie au cours du débat instauré au cours de la réunion du Comité Documentation de l'ISO (ISO/TC 46) qui s'est tenue à Stockholm en octobre 1969 ; nous apportons donc ici quelques précisions, basées notamment sur l'expérience de la Grande-Bretagne, sans nous dissimuler que l'ISBN est avant tout un numéro d'éditeur, répondant aux besoins d'identification d'un livre lors de sa commande.

Il ne paraît pas réaliste de souhaiter que chaque bibliothécaire puisse fabriquer un ISBN. Il suffit de voir ce que donne, dans un même pays, l'application de règles de catalogage dans des bibliothèques différentes : les variantes seraient si nombreuses qu'il n'y aurait plus d'identification.

Mais, pour être utile aux bibliothèques, si pour les livres du circuit commercial, l'ISBN doit être donné par les éditeurs, pour les autres, il doit l'être par l'agence montée en étroite collaboration entre le monde de l'édition et le service chargé du dépôt légal et de la bibliographie nationale. Ainsi, peu à peu, tous les titres, toutes les brochures auront un ISBN.

En Grande-Bretagne, la concordance entre l'ISBN et la notice est assurée par le fichier de la British National Bibliography mis en mémoire d'ordinateur. De plus, nos collègues anglais pensent pouvoir tenir à jour les catalogues collectifs nationaux et régionaux uniquement par l'ISBN, suivi des sigles des bibliothèques possédant l'ouvrage, sigles constamment tenus à jour.

Le rappel de tous les ISBN des éditions précédentes sur un même livre ne nous paraît pas indispensable : à quoi serviraient donc les bibliographies et les catalogues de bibliothèque si ce n'est à rassembler une telle documentation ?

Quant aux ISBN multiples pour un ouvrage publié par plusieurs éditeurs, il est convenu, en Grande-Bretagne, que seul le premier éditeur nommé donne l'ISBN ; les autres numéros d'identification sont indiqués en note.

Le respect des règles d'assignation de l'ISBN, notamment aux tirages successifs d'un même texte, est une des charges principales de chaque agence nationale.

Enfin, l'attribution de numéros d'identification aux matériaux autres que les livres est une tâche pour l'avenir. Pour le moment, il faut attendre que l'usage de l'ISBN se soit répandu ; que les projets touchant l'ISSN (International Standard Serial Number ou numéro d'identification des périodiques et publications en série) soient adoptés et entrés en application. Il sera temps alors de passer aux autres documents graphiques et non graphiques. La F.I.A.B. suit ces questions avec tout l'intérêt qu'elles méritent.

Suzanne HONORÉ